

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PÉFECTURE D'E
OISE

COMMUNE DE BUCAMPS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation ~~eau~~ ICPE

relatif à : La demande d'exploitation du
Parc Éolien du Bel-Mérault
déposé par la société PARC ÉOLIEN
OISE 1

Communes de BUCAMPS, LE QUESNEL-
AUBRY et MONTREUIL-SUR-BRÉE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

Projet de la société PARC ÉOLIEN oise 1 dénommé "Panc éolien du Bel-Hénault" regroupant six éoliennes et deux postes de liaison sur le territoire des communes de BUCAMPS, LE QUESNEL-AURRY et MONTREUIL-SUR-BRÉE

En exécution de l'arrêté du 03 décembre 2021

de Monsieur le préfet de Madame la préfète de l'Oise

je, soussigné(e), M _____

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant _____ feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

, du 8 janvier 2022 au 10 février 2022.

les Mardi 26 janvier 2022 de 14^h00 à 17^h00 et de _____ à _____

Vendredi 4 février 2022 de 16^h00 à 19^h00 et de _____ à _____

de _____ à _____ et de _____ à _____

de _____ à _____ et de _____ à _____

les observations du public.

A _____

le _____

signature

Première journée :

le _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

1 - Observations de M⁽¹⁾ _____

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

N°1



le 21 janvier 2022.

Il est nécessaire que nous réduisions nos émissions de CO₂ et que nous sortions des énergies fossiles, ce projet, bien concrètement, permettra d'y contribuer

Patrice Tallon

N°2

le 21 janvier 2022

Notre avenir passe par les énergies renouvelables. Nous avons bien été informés ces dernières années du projet éolien du Bel Héault, j'y suis favorable.

Marc Lepril

N°3

Le 21 janvier 2022.

Nous aurons besoin d'électrifier nos usages de Plus en Plus, notamment pour les transports, ce projet éolien, soutenu par les élus, et bien concrètement, a toute sa part et a tout mon soutien.

Jeanne B.

Le 24 janvier 2022

N°4

Notre avenir passe les énergies renouvelables. Nous avons été bien informés. Ce projet est notre avenir. Les énergies nouvelles sont toutefois très bien situées. Il est bien construit. Je soutiens ce projet.

Jeanne B.

N° 5

Dans une période où il est impératif de réduire nos émissions de CO₂ et où les seules alternatives sont le nucléaire pour la production de masse d'électricité, l'énergie éolienne représente une autre voie permettant de produire cette énergie de manière propre, sans puiser sur nos ressources en énergie renouvelables.

le 22/01/2022

Philippe Bourassa



N° 6

les éoliennes sont l'avenir de nos enfants
les bénéfices seraient pour tout le monde
je suis favorable pour ce projet

Fougeray m Théophile

mais je Hélène

fougeray

N° 7

favorable à ce projet qui est l'avenir
du futur.

manente malheureuse planète

N° 8

Je suis favorable à ce projet éolien. C'est l'avenir des énergies renouvelables. Ce projet est bien mené sur le fond comme sur la forme et a tout mon soutien.

H2M / Jérôme Menu

N° 9

L'écologie, c'est donc l'éolien, je soutien pleinement ce projet qui est l'avenir, de la réduction de CO₂, j'y suis favorable.

Wallez Micheline

micheline



3^e permanence du Commissaire enquêteur

le Mercredi 26 Janvier 2022

de 14^{h00} à 17^{h00}

R.A.S.

Abstention

Ph. Leguay

JLF

N°10

l'éolien est peut-être le seul moyen de réduire nos émissions de CO₂ et de produire de l'énergie propre

Le 22.01.22

N°11

Projet très intéressant et dans la droite ligne du mix énergétique français pour le développement durable.

Doubler la maintenance et le suivi est un moyen d'adhésion collective favorable au projet.

28/01/22

y. Disf. + Diop.

N°12

Le choix doit être fait !

Oui, c'est ça ou un bras avec
d'énormes !

Alors alors y ! 29.01.2022



17/13

Par 1/02/2022.

Je suis pour le projet éolian.
C'est un projet qui est propre
à l'environnement qui profitera
à nos générations futures qui clamme
que l'emploi à un avenir même avec
des personnes dans notre région et
à nos petites communes qui n'ont
pas beaucoup de ressources



- Note du COMMISSAIRE ENQUETEUR.

Le Vendredi 01 Février 2022

Les 9 observations figurant dans les pages
2 et 3 du présent Rapport ont été relevées par
l'Office de l'Eau au document des 9 requérants, en
dehors des termes d'ouverture de la Foire.

Cette disposition n'est pas conforme aux
Termes de l'Arrêté préfectoral du 9 octobre 2021
le responsable du projet à la Direction Départe-
mentale des territoires a demandé au Commissaire
enquêteur, de me faire compte de ces 9
observations dans les conclusions de son Rapport
d'enquête publique

PL 100%

MJ



N°14

TALLON Guillaume

le 4 février 2022

Je suis pour le projet du Bel Hérault mais je vais reprendre l'exploitation de mon père et les postes de livraison à l'extérieur des plateformes des colliers vont être une gêne à l'exploitation des terres. L'emprise des plateformes des colliers étant déjà importante il serait judicieux d'intégrer les postes de livraison à celle-ci afin de faire des rectangles parfaits et ainsi faciliter l'exploitation des terres au four.

N°15

TALLON Dominique

le 4 Février 2022

Je conteste les emplacements des postes de livraison à l'extérieur des plateformes qui vont favoriser une gêne pour les tracteurs agricoles. La surface d'emprise importante des plateformes, après la construction du isolerme, pourrait se révéler à l'intérieur l'implantation des postes de livraison.

P.S: inversion de propriétaire sur E5 et E6

E5 1^{er} Drocq

E6 1^{er} TALLON

N°16

LE HEURT Sylvain.



je soutiens le projet du Bel-Herault, dans
son ensemble, malgré la multiplication des réticences.
Notre avenir passe par les énergies renouvelables.

Sylvain

N°17

ROUSSELOT JEAN MICHEL

JE SUIS FAVORABLE AU PROJET
POUR LA COMMUNE DE BUCAMPS





Le Jeudi 10 Février 2022 à 19^{h00} heures
Le délai d'enquête étant expiré,
je, soussigné(e), M. Philippe LESCÉYE Commissaire Enquêteur
déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,
du Samedi 8 Février 2022 au Jeudi 10 Février 2022
de _____ heures _____ à _____ heures _____
et de _____ heures _____ à _____ heures _____



Les observations ont été consignées au registre par 17 personnes (pages n°s 2 à 7).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. – Lettre en date du _____ de M. _____
2. – Lettre en date du _____ de M. _____
3. – Lettre en date du _____ de M. _____
4. – Lettre en date du _____ de M. _____
5. – Lettre en date du _____ de M. _____

N.D.A. les observations N° 1 à N° 9 sur page 2 et 3 ne feront pas l'objet d'annexes dans les conclusions ou d'un rapport d'enquête publique. Cela page 5 N.D.A. du commissaire enquêteur.

signature

Ph. Lescéye